

### RENTREE JANVIER 2022 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### **EXTERNE - DEMI-PENSIONNAIRE**

MONTANT DES FRAIS	EXTERNE	DEMI-PENSIONNAIRE
Contribution des familles *	700,00 €	700,00 €
Droits d'inscription (non remboursables)	190,00 €	190,00 €

\* Assurance Individuelle Accidents incluse

#### **RESTAURATION**

3 possibilités d'inscription pour la demi-pension vous sont proposées :

- 6,00 € le repas pour les jours choisis à l'année
- 6,65 € le repas pour une réservation au choix deux jours ouvrés\*\* à l'avance
- 7,05 € le repas sans réservation

\*\* du lundi au vendredi

#### **CONDITION PARTICULIERE**

##### ➤ **Abandon en cours d'année scolaire :**

- Votre demande sera prise en compte dès réception d'un courrier recommandé avec AR adressée au Chef d'Etablissement Coordinateur - 13 rue du Vieux Collège - 21018 DIJON Cedex.

Aucun remboursement ne sera effectué.